



Les gardes à cheval sont un bon exemple d'intégration des équidés dans la société.

lise, dans les fermes d'alpage où aucun véhicule ne peut accéder, la bravoure et la débrouillardise du débardeur ont des mérites irremplaçables. Avec un apport de fumier ou de compost, l'action mécanique du cheval vient au secours des terrains dégradés. Cette vague envahit les villes: à Trouville, par exemple, le ramassage des poubelles est désor-

Nous vous rappelons au'il est interdit d'inhumier tout animal de plus de quarante kilos à cause des risques sanitaires engendrés par la contamination possible des nappes phréatiques. Le Code rural précise que tout manquement à l'obligation d'équarrissage — sauf à justifier de sa crémation dans le cadre autorisé par la loi — peut être puni d'une contravention. Le contrevenant s'expose à une amende de 3 750 euros (art L.228-5 modifié en janvier 2005).

Rando bio en Corse

Emmanuel Clinckx et Francis Leandri dirigent le centre « À cheval en Corse » à Propriano. Plus respectueux qu'écolos, ils nous livrent leur point de vue sur la question.

« Il ne faut pas se voiler la face, le capital nature, c'est le fond de commerce du tourisme équestre et ce serait vraiment ridicule de ne pas prendre en compte ces questions essentielles. Les gens viennent chez vous pour découvrir une île intacte, alors nous avons le devoir de ne pas les décevoir. Mais ce n'est

évidemment pas seulement une motivation commerciale. Chez nous aussi, dans notre vie de tous les jours, nous utilisons des produits biodégradables. Au quotidien, nous essayons de réduire au maximum nos pollutions. Nos randonnées sont accompagnées par des animaux de bât (photo ci-dessus), ce qui limite l'accès des véhicules d'intendance. Nous faisons la vaisselle dans les rivières avec des produits bio et nous venons d'acheter des savons bio pour se doucher sans polluer. Et évidemment, côté toilette, puisque nous n'avons pas la possibilité de brûler nos "petits besoins", nous encourageons nos cavaliers à les dissimuler sous des pierres. Ça part avec la première pluie ! Lorsque nous abordons des plages très sauvages, nous faisons en sorte de ramasser les débris rejetés par la mer. Pour les ravitaillements, nous roulons au biocarburant. Mais plus que ces astuces au quotidien, notre rôle est avant tout de sensibiliser nos cavaliers à la manière de circuler dans les espaces sauvages, en respectant les animaux et la végétation, en entretenant des sentiers et en rouvrant les anciens chemins de transhumance laissés à l'abandon. Notre souci: dégrader le moins possible. Car il ne faut pas se leurrer, même avec tous les efforts du monde, l'homme reste toujours un pollueur. »



PHOTO ERIC KNOLL

mais assuré par un attelage. En sylviculture, le débardage à l'aide du cheval permet de circuler à l'intérieur des arbres, de faire une éclaircie sélective. Pas de

risque de blesser les plantations et impact limité sur les sols forestiers (ornières, tassement du sol), ce qui permet de préserver les arbres d'avenir et de protéger la régénération naturelle. Le cheval est parfaitement adapté aux terrains humides et évite donc la formation d'ornières, de zones de compactage.

Remettre le cheval au travail, c'est aussi laisser plus de temps à l'observation, comprendre la nature et les mécanismes qui la régissent. Collaborer avec le vivant au lieu de le dominer! À bien

des égards, le cheval représente « un outil » d'une extrême modernité. À travers la Route du poisson, les concours de labour, de débardage, il a fallu redonner une seconde jeunesse à ces presque retraités. Réapprendre les gestes et techniques d'antan, préparer les chevaux à des efforts oubliés depuis longtemps, au même titre que leurs congénères de sang. Le cheval est non polluant, non bruyant, avec des déchets (en l'occurrence son crottin) valorisables. Que demander de plus? • *Contacts page 144*



Rambouillet utilise un percheron pour le ramassage des ordures de la ville.

PHOTOS THIERRY SEGARD



Certains agriculteurs se remettent à travailler avec les chevaux de trait et il existe des centres de formation à la traction animale.